

Consignes de sécurité

Les algues vertes ne présentent aucun danger sur la majeure partie du littoral breton. Dans les zones concernées par des accumulations d'algues, le respect des consignes suivantes permet d'éviter tout risque d'accident.



Ne pas approcher les chantiers de ramassage à **MOINS DE 50 M**



Ne pas circuler dans les zones où se trouvent des **DÉPÔTS D'ALGUES** signalés



Ne pas entrer en **CONTACT** avec les amas d'algues en cas d'accumulation importante sur les plages, les rochers ou dans les zones vaseuses



Ne pas promener des **ANIMAUX** à proximité de zones d'échouage d'algues vertes

112

En cas de malaise, appelez immédiatement les secours au **112**

L'État et les collectivités agissent ensemble

Dans le cadre d'une stratégie globale de reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne, l'État et le Conseil régional de Bretagne coordonnent depuis 2010 un plan spécifique de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV), en partenariat avec les collectivités des territoires concernés.

L'objectif : **faire reculer au maximum le phénomène de prolifération des algues vertes en Bretagne.**

Ce plan comporte 3 volets destinés à répondre aux enjeux sanitaires, environnementaux et économiques des échouages d'algues sur le littoral :

- un **volet préventif**, visant à faire évoluer les pratiques et systèmes agricoles pour réduire les fuites d'azote dans les cours d'eau ;
- un **volet curatif**, axé sur la sécurité des personnes grâce au ramassage et au traitement des algues échouées sur les plages ;
- un **volet scientifique**, pour renforcer la connaissance du phénomène.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur

www.algues-vertes.com



Agir contre les **algues vertes** en Bretagne

© Préfecture de la région Bretagne, 2019

LES
ALGUES
VERTES,
c'est
quoi ?

Qu'est-ce que les algues vertes ?

Les algues vertes sont naturelles et présentes sur de nombreux littoraux à travers le monde. Mais dans certaines zones côtières, leur développement excessif entraîne des « marées vertes ». Depuis les années 1970, la Bretagne est ainsi confrontée à ce phénomène.

Les algues vertes se développent principalement en raison de la combinaison de trois facteurs :

- la **morphologie** du littoral : dans les baies fermées et peu profondes, les algues, peu exposées à la houle et bénéficiant d'une eau claire, prolifèrent plus facilement ;
- l'**azote**, sous forme de nitrates qui nourrissent les algues ;
- les **conditions météorologiques** (températures, ensoleillement, pluviométrie...).

C'est la conjonction de ces éléments qui peut entraîner des échouages plus ou moins importants d'algues vertes sur les côtes, du printemps à l'automne.

⚠️ Quels sont les risques ?

Les algues vertes ne représentent aucun danger pour la santé lorsqu'elles sont en mer ou déposées depuis peu, en faible épaisseur, sur la plage. En revanche, en cas d'accumulation importante, leur décomposition au soleil produit des gaz dangereux pour l'homme comme pour l'animal. Marcher sur ces tas d'algues vertes représente un risque pour la santé. Les algues vertes sont donc ramassées systématiquement sur les plages.

Comprendre les risques :

- La **putréfaction** des algues vertes entraîne des risques dès qu'elles sont amoncelées **en tas** et qu'une **croûte** commence à se former en surface sous l'effet du soleil.
- **Au bout de 24 à 48 heures**, les algues en décomposition sous cette croûte fermentent en produisant du **sulfure d'hydrogène (H₂S), un gaz potentiellement mortel pour l'homme comme pour les animaux.**
- **Crever la croûte ou marcher sur le tas d'algues** libère subitement le sulfure d'hydrogène et représente un **vrai risque pour la santé.**
- Les effets aigus de l'**inhalation de ce gaz toxique** peuvent aller d'une simple gêne (odeurs, picotements des yeux et du nez) à un malaise grave, voire à l'arrêt cardiaque dans des cas extrêmes.

Quelles sont les actions mises en place ?

Dans le cadre du Plan de lutte contre les algues vertes, un ensemble d'actions est mis en place pour faire face à ce phénomène et limiter au maximum les risques potentiels pour la santé :

- Les algues font l'objet d'un **ramassage systématique sur les plages** puis elles sont transformées en compost ou directement épandues sur des surfaces agricoles.
- En cas d'impossibilité de ramassage (secteurs difficiles d'accès, rochers, vasières...), les **zones concernées** sont interdites d'accès avec mise en place d'une signalétique spécifique.
- Afin de prévenir le développement excessif des algues, **les agriculteurs et les acteurs locaux sont accompagnés**, par du conseil et des aides directes, vers des pratiques et des systèmes agricoles limitant les fuites d'azote dans les cours d'eau puis la mer.
- Les **scientifiques** sont également mobilisés pour mieux comprendre et prévenir ce phénomène.

1 Les algues se développent grâce à la présence de trois facteurs

Des baies

fermées et peu profondes, peu exposées à la houle

La météo

Les algues vertes se développent sous certaines conditions d'ensoleillement, de pluviométrie, de température, de vent...

2

Les algues s'échouent sur les plages

L'azote

Provenant de fuites accentuées par certaines pratiques agricoles, l'azote, sous forme de nitrates, est transporté par les cours d'eau jusqu'au littoral

3

Les algues sont ramassées sous 24 heures pour éviter tout risque



Lorsque les algues ne peuvent pas être ramassées (impossibilité technique de ramassage), elles se décomposent en produisant un gaz toxique



Marcher sur le tas d'algues représente un risque pour la santé